

Barème d'honoraires

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

HONORAIRES LOCATION

LOCAUX D'HABITATIONS OU MIXTES SOUMIS À LA LOI DU 06/07/1989, LOI 89-462

Zone géographique tendue

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail

**Charge
propriétaire**

10€ TTC/m²
de surface habitable

**Charge
locataire**

10€ TTC/m²
de surface habitable

États des lieux

3€ TTC/m²
de surface habitable

3€ TTC/m²
de surface habitable

Rédaction d'un bail seul

150€ TTC

néant

Rédaction État des lieux de sortie seul

150€ TTC

néant

Zone géographique non tendue

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail

**Charge
propriétaire**

8€ TTC/m²
de surface habitable

**Charge
locataire**

8€ TTC/m²
de surface habitable

États des lieux

3€ TTC/m²
de surface habitable

3€ TTC/m²
de surface habitable

Autres honoraires de location

Locaux commerciaux et professionnels :
Négociation - Etat des lieux - Rédaction du bail

**Charge
propriétaire**

néant

**Charge
locataire**

10%
du loyer triennal

Parking -garage-annexes :
Négociation - Etat des lieux - Rédaction du bail

120€ TTC

120€ TTC

Rédaction avenant au bail

150€ TTC

150€ TTC

HONORAIRES GESTION

SIMPLICITÉ ET EFFICACITÉ POUR 6 % TTC SUR LES ENCAISSEMENTS

Prestations incluses :

Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôts de garantie
Gestion des relances (hors procédure)
Revision des loyers en fonction des indices de référence
Contrôle des attestations d'assurance, des contrats d'entretien du locataire (entretien chaudière et ramonage)
Régularisation des charges annuelles
Etat des lieux de sortie
Vérification de l'état de l'appartement à chaque sortie
Décomptes de charges à la sortie
Gestion des réparations courantes et travaux inférieurs à 1000 Euros HT
Païement des factures et des appels de provisions
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais des diagnostics)
Conservation des archives
Accès extranet

Prestations annexes :

Gestion et suivi de travaux supérieurs à 1001€ HT 4% HT sur les travaux HT

Vacations honoraires diverses :

Ouverture et suivi de sinistre, procédure, déplacement exceptionnel (hors gestion courante), conciliation, dans le cadre d'un appartement neuf et/ou sous décennale; gestion, suivi et contrôle des réserves. 120€ TTC/heure

Assurance garantie loyers impayés	2,5% TTC
Représentation en Assemblée Générale	300€ TTC
Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers	90€ TTC
Frais de résiliation de la gestion locative	120€ TTC

HONORAIRES VENTE

INCLUS : VISITES, NÉGOCIATIONS, CONSTITUTION DU DOSSIER DE VENTE

Prix de vente

Jusqu'à 150 000 €

150 001 à 250 000 €

250 001 à 450 000 €

450 001 à 900 000 €

de 900 001 à 1 500 000 €

Supérieur à 1 500 000 €

Parking - Garage - Box

Taux applicable à la charge du vendeur*

7,5% TTC

7% TTC

6,5% TTC

6% TTC

5,5% TTC

4% TTC

Forfait 1000€ TTC

*SAUF STIPULATION CONTRAIRE PRÉVUE AU MANDAT.